

---

**Procès-verbal** de la neuvième assemblée régulière de 2021 du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le mardi 8 novembre 2021 à 19 h, par visioconférence

---

## **PRÉSENCES :**

### **Membres avec droit de vote :**

M. Alain Samson	Président (2022)
M <sup>me</sup> Farrah Bérubé	Vice-présidente (2022)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M <sup>me</sup> Nadia Leclerc	Administratrice (2022)
M <sup>me</sup> Joëlle Azar	Administratrice (2023)
M. François Lefebvre	Administrateur coopté (2022)
M. Serge H. Malaison	Administrateur (2022)
M. Gilles Gaumond	Administrateur (2023)

### **Membre sans droit de vote :**

M <sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
--	--

### **ABSENCE :**

M <sup>me</sup> Nicole Podeur	Trésorière (2023)
-------------------------------	-------------------

## **IL Y A QUORUM**

### **AUTRES PRÉSENCES :**

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M <sup>me</sup> Martine Gagné	Secrétaire, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M <sup>me</sup> Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>21-09-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h
<b>21-09-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 01
<b>21-09-03</b>	<b>Période d'information de la conseillère municipale</b>	19 h 05
<b>21-09-04</b>	<b>Activité Tourisme autrement</b>	19 h 10
<b>21-09-05</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	19 h 20
<b>21-09-06</b>	<b>Suivis et adoption du procès-verbal du 12 octobre 2021</b>	19 h 30
<b>21-09-07</b>	<b>Fonctionnement du conseil d'administration</b>	19 h 50
	➤ Consultations publiques ou séance d'information à venir	
	➤ Présentation travaux Place Georges-V	
	➤ Suivi des demandes avec les représentants de la Ville	
<b>21-09-08</b>	<b>Trésorerie</b>	20 h 05
	➤ Budget et état des revenus et dépenses	
	➤ Autorisation et remboursement de dépenses	
<b>21-09-09</b>	<b>Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier</b>	20 h 15
<b>21-09-10</b>	<b>Suivi des dossiers et projets en cours</b>	
<b>21-09-11</b>	<b>Correspondance</b>	21 h 15
<b>21-09-12</b>	<b>Divers</b>	21 h 20
<b>21-09-13</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	21 h 30

### **21-09-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Alain Samson, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

### **21-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

### **21-09-03 Période d'information de la conseillère municipale**

M<sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère nouvellement élue dans le district Cap-aux-Diamants, est présente à l'assemblée de ce soir. Son assermentation aura lieu samedi prochain. C'est un honneur pour elle d'avoir été élue dans le district. Elle se présente brièvement. Elle habite dans le quartier voisin de Saint-Jean-Baptiste, dont elle a été présidente du conseil de quartier jusqu'en juillet dernier. Elle rappelle les dossiers communs aux deux quartiers et revient sur les enjeux particuliers du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire : le maintien de la qualité de vie menacé par la circulation, les gros autobus et les voitures bruyantes, le manque de stationnement sur rue et les contraventions, le peu de services de proximité et le surtourisme. Tous des sujets qui sont revenus fréquemment lors du porte à porte qu'elle a effectué dans le quartier dans le cadre de la campagne électorale.

Elle assure le conseil de sa pleine et entière collaboration et invite les personnes présentes à la contacter par courriel. Elle ajoute qu'elle souhaiterait à court terme une meilleure concertation et collaboration des différents paliers de gouvernement pour faire avancer les dossiers du quartier.

Concernant le stationnement de rue, les règlements et le contrôle de la circulation, M. Samson mentionne que le travail en silo à la Ville de Québec est au cœur du problème. Il propose de mettre en place un groupe de travail formé de représentants du conseil de quartier et du comité de citoyens ainsi que d'intervenants en position d'autorité à la Ville de Québec et ce, dès le début de l'année prochaine.

Le document [Initiative Vision 2020-2030](#) demeure l'instrument principal pour appréhender le quartier et ses problématiques, notamment le surtourisme. Il ne doute pas que le regard neuf de M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc, son ouverture d'esprit, sa grande compréhension et son expérience du quartier par le porte à porte des derniers mois contribueront à faire avancer les choses.

M. Samson et M. Masse l'assurent de leur collaboration et sont disponibles pour une rencontre avant les Fêtes pour discuter des préoccupations du quartier.

## 21-09-04 Activité Tourisme autrement

Les rencontres se sont poursuivies en vue de la tenue de la *Journée de réflexion sur le tourisme* prévue le 8 décembre prochain. M. Masse rappelle la portée de l'événement pour le bénéfice de M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc. Le tourisme de masse, la place des communautés d'accueil et la recherche d'un nouveau paradigme sont au cœur des échanges de la journée.

Une vingtaine d'organismes ont accepté d'être présents. La liste est affichée à l'écran. M. Denis Angers, historien, animera la journée qui sera divisée en quatre parties, deux panels ayant lieu le matin et deux l'après-midi.

La liste des panels et des participants ainsi que les thèmes abordés sont affichés à l'écran. Chaque participant aura un droit de parole de 5 à 10 minutes. Le premier panel traitera du concept de tourisme durable, le second du point de vue et des solutions des organismes institutionnels suivis, dans le troisième panel, des entreprises touristiques. Le dernier panel fera un retour sur les idées exprimées et une priorisation des pistes de solution à mettre en place à court et à moyen terme. Un rapport sera rédigé conjointement par le conseil de quartier et par le comité des citoyens.

La rencontre se tiendra en l'absence de toute intervention politique ou journalistique en raison des contraintes d'espace et afin de s'assurer d'une plus grande liberté d'expression. Ainsi seul.es les représentant.es des organismes participants ainsi que les membres des conseils d'administration du conseil de quartier et du comité de citoyens seront présents.

M. Samson mentionne les quatre grandes orientations qui ont été véhiculées jusqu'à maintenant : 1. Le développement du tourisme durable axé sur les communautés d'accueil ; 2. Un tourisme de destination plutôt qu'un tourisme de transit axé sur la masse ; 3. L'implication des communautés d'accueil afin qu'elles deviennent des partenaires dans la mise en œuvre du tourisme autrement ; 4. L'identification d'objectifs à mettre en place à court et moyen terme (*quick wins*) afin d'initier le mouvement visant à réduire les impacts du tourisme sur les communautés d'accueil. Et surtout, la mise en place d'un organisme neutre et indépendant pour faire le suivi de ces objectifs.

Les membres du conseil d'administration qui souhaitent participer à la journée et s'impliquer dans son organisation sont M. Lefebvre, M<sup>me</sup> Bérubé, M. Gaumont, M<sup>me</sup> Leclerc, ainsi que M. Alain Samson et M<sup>me</sup> Podeur.

La participation de M. Laroche Casavant, de M<sup>me</sup> Azar, et de M. Malaison demeure à confirmer en raison de conflit d'horaire de travail.

M. Masse mentionne pour sa part que 5 ou 6 membres du Comité de Citoyens du Vieux-Québec sont intéressés à prendre part à l'événement.

Une réunion se tiendra vendredi le 12 novembre avec des représentants de la Ville, l'animateur ainsi que les organisateurs afin d'attacher les derniers détails techniques de l'événement.

M. Samson présente à l'écran l'horaire de la journée qui débutera formellement à 8 h. M<sup>me</sup> Leclerc et M<sup>me</sup> Gagné sont disponibles pour faire l'inscription et la vérification des codes QR à l'arrivée des participants.

M. Laroche Casavant suggère d'utiliser des bracelets pour ne pas avoir à

refaire la vérification en cours de journée. D'autres détails techniques sont abordés et une résolution est prise concernant l'engagement financier du conseil de quartier.

### **RÉSOLUTION 21-09-45**

#### **Concernant l'engagement de dépenses pour l'activité Tourisme Autrement du 8 décembre 2021**

*Considérant la résolution 21-07-39 autorisant la tenue d'une activité sur le Tourisme ;*

*Considérant que le Comité des citoyens du Vieux-Québec s'est engagé à payer la moitié des dépenses notamment la location de salle, les frais de repas et de pause ainsi que les frais de l'engagement de l'animateur ;*

*SUR PROPOSITION DE M. François Lefebvre, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire d'autoriser : 1) le président à signer le contrat de location de salle au monastère des Augustines incluant des frais de repas et de pause pour un montant total de 2 416,49 \$, taxes et services inclus ; 2) l'engagement de M. Denis Angers à titre d'animateur pour un montant de 500 \$ ; 3) en conséquence d'autoriser un montant de 3 000 \$ (plus ou moins 10%) pour l'ensemble des dépenses visées ci-haut mentionnées et autres sous réserve de présentation des factures finales pour approbation de paiement. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **21-09-05 Période de questions et commentaires du public**

Aucune question ni commentaire.

#### **21-09-06 Suivis et adoption du procès-verbal du 12 octobre 2021**

### **RÉSOLUTION 21-09-46**

#### **Concernant l'adoption du procès-verbal du 12 octobre 2021**

*SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 12 octobre 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **21-09-07 Fonctionnement du conseil d'administration**

##### **➤ Consultations publiques ou séance d'information à venir**

Règlement omnibus portant sur les zones de débarcadère – Le dossier sera présenté au comité plénier de décembre et soumis au conseil de quartier en début d'année.

Réaménagement de la Place d'Youville – En attente d'informations.

Parc du Corps de Garde – En attente des autorisations pour une présentation au conseil de quartier en janvier ou février.

➤ **Présentation des travaux Georges-V**

M. Bergeron a transmis une demande par courriel à Travaux publics Canada avec copie conforme au député, M. Duclos, concernant les [travaux sur la Place George-V](#) qui seront réalisés l'année prochaine (pavage de la surface et repositionnement des monuments). M. Laroche Casavant s'informe du nom de la personne responsable du dossier.

➤ **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**

Aménagement du parc Corps de garde –

Travaux du stationnement de Place d'Youville – M. Bergeron mentionne qu'on est en attente de la Société immobilière du Québec. Les travaux qui dureront deux ans seront majeurs et auront des incidences sur la circulation. Une présentation des travaux auprès du conseil de quartier et du comité de citoyens a été demandée.

La nouvelle réglementation concernant le Airbnb – M. Samson rappelle que cela fait deux ans que le conseil de quartier demande une présentation sur le sujet. Il fait une demande formelle à M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc pour une présentation au plus tard en février ou en mars. M. Laroche Casavant suggère également d'obtenir des éclaircissements sur l'[entente](#) survenue entre la Ville et le nouveau promoteur de l'îlot Mc William qui fait en sorte que l'interdiction d'hébergement touristique de type Airbnb ne serait que décennale au lieu d'être permanente comme l'avait exprimé le conseil de quartier.

Les travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur) – M. Bergeron mentionne que le Service de l'interaction citoyenne de la Ville travaille sur un outil informatique qui devrait permettre de transmettre l'information plus rapidement et pas seulement 48 heures à l'avance. M. Samson souhaiterait également avoir accès aux statistiques concernant les renseignements et les plaintes déposées à la Ville qui concernent le quartier. L'information a déjà été disponible mais ne l'est plus. C'est une question de transparence d'y avoir accès.

L'application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue – Tel que mentionné plus tôt, M. Samson souhaiterait former un groupe de travail formé de représentants du conseil de quartier et du comité de citoyens ainsi que d'intervenants en position d'autorité à la Ville de Québec pour amorcer un dialogue sur ce sujet dès le début de l'année prochaine.

Le dossier habitation (la suite des consultations) –

L'émission des permis –

Le RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier) –

Police, pompiers, dossiers de sécurité publique dans le quartier, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier

etc. – M. Samson va inviter le commandant Gaudreau pour une rencontre en début d'année au sujet des voitures bruyantes. Le règlement sur les moteurs bruyants qui a été aboli accidentellement devrait refaire surface prochainement et un nouveau règlement devrait être défini pour les accélérations rapides.

## **21-09-08 Trésorerie**

### ➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

En date du 31 octobre 2021, le solde courant du compte est de 3 268,37 \$ dont 2 540,06 \$ pour la Vision (incluant Tourisme Autrement) et 728,31 \$ pour le budget de fonctionnement. Le solde de ce budget devrait être de 200 à 300 \$ en fin d'année.

Le budget de fonctionnement pour l'année prochaine est estimé à 1 500 \$.

### ➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

#### **Secrétaire de rédaction**

#### **RÉSOLUTION 21-09-47**

#### ***Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction***

*Considérant que l'assemblée dépasse 2 h 30 et en application de la résolution CA 15-03;*

*SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le procès-verbal de l'assemblée du 8 novembre 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

#### **Remboursement et frais divers**

#### **RÉSOLUTION 21-09-48**

#### ***Concernant le remboursement de frais de représentation pour Tourisme Autrement***

*Considérant la résolution CA-13-37 concernant le paiement de frais de représentation et en conformité avec celle-ci ;*

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Nadia Leclerc, DÛMENT APPUYÉ PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration autorise le paiement à M. Alain Samson de 69,72 \$ (trois frais : 12,96 \$, 14,93 \$ et 41,83 \$) concernant des rencontres de travail pour l'organisation de l'activité Tourisme autrement tenues les 23 septembre, 13 octobre et 3 novembre avec le président du Comité de citoyens du Vieux-Québec et un cadre de Destination Québec Cité (pièces justificatives fournies).*

## **21-09-09 Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier**

## ➤ **Table de concertation pour le Vieux-Québec**

Pour le bénéfice de M<sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc, M. Samson mentionne que trois comités ont été formés. Ils disposent d'un budget de 25 000 \$. Une priorité a été donnée à la sécurisation des piétons dans le Vieux-Québec.

M. Samson émet le souhait auprès de M<sup>me</sup> Coulombe-Leduc que le *Cadre de référence pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes dans le Vieux-Québec* réalisé par M. Peter Murphy soit rendu disponible. C'est la pierre d'assise pour aller plus loin sur la circulation dans le Vieux-Québec.



M. Laroche Casavant souhaiterait que le conseil de quartier prenne position concernant la privatisation de la Maison Chevalier afin que le message soit clair à l'effet que le conseil est sensible à tout ce qui touche le patrimoine. Les membres s'expriment tour à tour sur le sujet et reconnaissent que pour l'heure, le processus est déjà très avancé sinon réglé malgré les oppositions. Personne n'a été consulté dans ce processus. D'autres édifices patrimoniaux sont situés dans le quartier et il faudrait éviter que ce cela se reproduise. De plus, il faudrait que la vocation sociale et communautaire de la Maison persiste malgré la vente.

M. Masse mentionne que le [comité de citoyens s'est manifesté](#) contre la transaction et est intervenu auprès de la ministre pour s'insurger contre la façon dont la privatisation a été faite.

M. Samson se propose de communiquer directement avec M. Tanguay dans les jours qui viennent. Il propose également de d'exprimer publiquement au nom du conseil de quartier lorsque le moment opportun se présentera. Une résolution est prise à cet effet

### **RÉSOLUTION 21-09-49**

#### ***Concernant une prise de position du conseil de quartier relativement à la privatisation de la Maison Chevalier***

*CONSIDÉRANT QUE le musée de la Civilisation a vendu la maison Chevalier en octobre 2021 à Gestion 1608, une filiale du Groupe Tanguay ;*

*CONSIDÉRANT QU'il est important que la maison demeure accessible au public et en particulier aux résidents du quartier ;*

*CONSIDÉRANT QUE d'autres édifices patrimoniaux sont situés dans le quartier et qu'ils ne devraient pas faire l'objet d'un processus similaire ;*

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a exprimé ses positions relativement au patrimoine dans son document [Initiative Vision 2020-2030](#) ;

*SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Nadia Leclerc, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier mandate M. Alain Samson pour prendre position sur la privatisation de la maison Chevalier lorsqu'il jugera le moment opportun. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

- **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**
- **Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CCPC)**

Suivis des rencontres du 9 septembre et du 22 septembre du comité spécial Anse Brown – Storm spa,

M. Samson souhaiterait tenir une préconsultation citoyenne ciblée auprès des résidents concernés du Cap-Blanc.

### **RÉSOLUTION 21-09-50**

**Concernant une rencontre d'échange sur l'aménagement du Storm Spa et la privatisation du sentier fluvial de l'Anse Brown**

*SUR PROPOSITION DE M. Gilles Gaumond, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Joëlle Azar, IL EST RÉSOLU QUE le conseil du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-parlementaire organise une rencontre privée d'échanges avec des citoyens du secteur Cap-Blanc au sujet de l'aménagement du Storm Spa et de la privatisation du sentier fluvial de l'Anse Brown. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

- **Table de concertation vélo des CQ**
- **Table de concertation en environnement des CQ**
- **Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ**
- **Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport**

### **21-09-10 Suivi des dossiers et projets en cours**

- **Dossier Vision**
- **Page Facebook** – L'assemblée de ce soir a été annoncée sur la page.
- **Site de compostage, jardins collectifs, verdissement** – M<sup>me</sup> Leclerc mentionne que le courriel reçu récemment concernant le projet LAB de verdissement et de déminéralisation des quartiers centraux ne concernait pas le quartier VQCBCP mais cinq autres quartiers du centre-ville.

Malheureusement, le quartier VQCBCP ne peut se joindre au projet LAB en cours. M<sup>mes</sup> Leclerc et Azar se penchent sur d'autres avenues possibles de projet de verdissement. Les quartiers voisins de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur et Saint-Roch pourraient être intéressés. Un projet de forêt urbaine pourrait être une avenue à explorer. C'est à suivre.

Concernant la canopée, M. Masse mentionne être intervenu récemment contre la coupe de 12 arbres dans le cadre de l'agrandissement du Théâtre des Gros-Becs. Le comité de citoyens s'est offert pour travailler conjointement à localiser des endroits possibles de plantation dans le Vieux-Québec pour compenser les pertes.

➤ **Offre de loisirs**

➤ **Société de développement commercial du VQ (SDC)**

La SDC est à la recherche d'un adjoint ou d'une adjointe administrative.

➤ **Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ)**

➤ **Regroupement des CQ**

➤ **Mobilité, transport**

➤ **Sécurité routière, programme, suivi de la création du Comité de travail**

Projet commun avec l'école des Ursulines – M<sup>me</sup> Bérubé travaille actuellement à finaliser le projet qui doit être déposé au plus tard le 30 novembre auprès de la Ville. Le document sera transmis sous peu aux membres du conseil. À la demande de la Ville, une rencontre a eu lieu avec le directeur de l'école des Ursulines et la SDC du Vieux-Québec.

Le projet se ferait en partenariat avec le comité de parents de l'école des Ursulines et totaliserait 6000 \$, soit 3 000 \$ par organisme. Il compterait trois volets.

1. Désengorger le trafic aux heures d'arrivée et de sortie des élèves en installant des débarcadères alternatifs autour de l'école Ursulines sur la rue Sainte-Ursule, la Place d'Armes (rue du Fort, Sainte-Anne, du Trésor) et près du parc de l'Esplanade. L'idée est d'éviter de déposer les enfants sur la rue Saint-Louis et d'avoir plus d'un endroit pour le faire. Les plus jeunes enfants continueraient d'utiliser le débarcadère de la rue du Parloir. Des corridors scolaires devraient être prévus pour relier les débarcadères à l'école.

La contribution de l'école serait de mettre en place un applicatif permettant aux parents d'informer l'école de leur arrivée.

2. Augmenter la signalisation sur la rue Saint-Louis pour rappeler qu'il y a une école à proximité. On pourrait notamment mettre en valeur la traverse piétonne au moyen d'art urbain.

3. Faire la promotion des débarcadères alternatifs auprès des parents et leur rappeler les bons comportements à adopter pour la sécurité de tous.

M. Samson est emballé par le projet. Des membres s'expriment sur différents aspects du projet.

Une résolution est prise autorisant M<sup>me</sup> Bérubé à déposer une demande de subvention.

**RÉSOLUTION 21-09-51**

**Concernant une demande de subvention pour un projet de sécurité routière à réaliser en 2022 conjointement avec le comité de parents de l'école des Ursulines**

*CONSIDÉRANT le programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec 2020-2024 qui subventionne des projets de sensibilisation à la sécurité routière par les conseils de quartier, les conseils d'établissement et les comités de parents à hauteur de 3 000 \$ par année, par organisme ;*

*CONSIDÉRANT les besoins en matière de sécurité routière exprimés par l'école des Ursulines et son comité de parents ;*

*CONSIDÉRANT la priorité accordée par le conseil de quartier à la sécurité des piétons dans le quartier ;*

*SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU d'autoriser M<sup>me</sup> Farrah Bérubé à déposer une demande de subvention de 6 000 \$ auprès de la Ville de Québec pour un projet de sensibilisation à la sécurité routière en partenariat avec le comité de parents de l'école des Ursulines. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

**21-09-11 Correspondance**

**Reçues**

**Transmises**

**21-09-12 Divers**

Nouvelle politique de participation publique – La formation aura lieu le jeudi 11 novembre, de 19 h à 20 h 30 par visioconférence. Trois membres du conseil d'administration se sont inscrits ou le feront prochainement.

Soirée des bénévoles – Des billets sont offerts par la Ville pour assister à un spectacle qui aura lieu en présentiel les 23-24 ou les 29-30 novembre prochain. Il faut réserver les billets en ligne.

Offre de visite des installations du QG Sainte-Foy – L'invitation provient de M. Epoh, promoteur du QG Vieux-Québec de l'Îlot Charlevoix. La visite aura lieu jeudi le 11 novembre à 15 h 00. Quatre membres du comité de citoyens et deux du conseil de quartier sont intéressés.

Une réunion de travail en présentiel aura lieu dans la semaine du 13 décembre ou avant. Les membres seront contactés prochainement à ce sujet.

**21-09-13 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève l'assemblée à 22 h 20. La prochaine assemblée du conseil aura lieu le lundi 13 décembre 2021.

---

Alain Samson, président